

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de SPHERES du 10 juin 2018

Accueil : 14h00

Début : 14h45

Nous étions 22 adhérents présents au début de l'assemblée

## Ordre du jour :

- **Bilan du CA qui s'achève :**
  - Bilan des missions
  - Bilan comptable
  - Bilan humain
  - Bilan de la commission Règlement Intérieur
  - Bilan de la commission Communication
  
- **Bilan des trois projets affiliés :**
  - Le pôle culturel et le Fanzine « La Canne Harde »
  - L'Atelier Royal Cambouis
  - L'association autour du jeu « Pas d'triche Patte d'oie »
  
- **Débat, échange**

PAUSE

- **Présentation, propositions et votes des missions du prochain CA**
- **Élection du prochain CA**

-----

## Première partie : Bilan du premier CA

### 1. Bilan des missions du premier CA

- **Missions mandatées**
  - Dépôt des statuts en préfecture - **Accomplie**
  - Création des comptes - **En cours**
  - Mise en place du registre - **Accomplie et à jour**
  - Organiser un secrétariat de réunion tournant - **Accomplie**
  - Organiser une Commission Communication - **Accomplie**
  - Lancer la rédaction d'un Règlement Intérieur - **Accomplie**
  - Demande d'attribution d'un numéro de SIREN - **Accomplie**
  
- **Missions spontanées**
  - Demande de médiation d'un conflit entre adhérent.e.s : Accomplie, en attente de retour des personnes concernées et des médiateur.rice.s

## 2. Bilan comptable – bilan financier

- **Proposition de la Commission Règlement Intérieur** quant au budget de chaque CA : *Il y a deux CA par année civile mais une seule adhésion. Pour éviter qu'un Ca ne dépense l'ensemble du budget disponible et ne laisse rien pour le second CA, il a été proposé que chaque CA dispose d'un budget équivalent à la moitié du budget présent sur le compte à son entrée en fonction.*

→ **CA 1** : Budget : 878,80/2 soit **439,40 euros**

Dépenses : **272,20 euros**

Recettes : **204,00 euros**

→ Solde à la fin du CA 1 : **810.60 euros**

→ Durant l'AG 2, nous avons réalisé 44,00 euros de recette grâce aux adhésions.

→ **CA 2** : Budget : 854,60/2 soit **427,30 euros**

## 3. Bilan comptable – ouverture des comptes

- **Le compte courant :**

En cours de création. Demande effectuée le 21 avril 2018. L'ouverture de compte serait imminente.

- **Le compte d'épargne**

Également en cours de création. Demande effectuée le 15 mai 2018.

## 4. Bilan Humain

- Encore peu de personnes impliquées, ce qui peut être contraire à la mise en pratique de la démocratie participative effective. D'autre part, risque d'essoufflement des personnes impliquées.
- Mise en place d'un fonctionnement en commissions afin que chacun.e puisse s'intéresser à certaines parties du projet sans pour autant s'engager au sein du CA. Mais il y a peu de participation des adhérent.e.s.
- Nos outils de communication ne sont pas encore tout à fait au point. Nous réfléchissons à améliorer et à diversifier ces derniers afin de les rendre plus abordables aux adhérent.e.s.

## 5. Commission Communication

### • Bilan CA 1

- Composition : 6 membres (4 élu.e.s et 2 adhérent-e-s)
- 3 réunions plénières et travail en petits groupes
- Réalisations : Deux plaquettes explicatives du projet
- Réflexion globale sur la communication

- **L'avenir de la commission :**

Notre projet dépend de deux choses : l'implication et la levée d'un portefeuille.

- Déterminer un plan d'action budgétaire par le biais de :
  - Une épargne individuelle de certain-e-s membres
  - Un appel aux dons local
  - Un ou plusieurs événements de soutien
  - Un appel aux dons en ligne
  - Une potentielle ouverture au mécénat
- Amélioration de la communication interne et externe. Questionnement sur la pertinence et l'utilisation des outils actuels et futurs. (Framavox, pad, agenda partagés, mails, site internet)

La commission reste ouverte à toutes et tous et nous serions ravis de voir parmi nous des nouveaux venu.e.s ayant envie de participer à cette réflexion commune.

## **6. Commission Règlement Intérieur (Com RI)**

- Composition : 8 membres (3 adhérent.e.s et 5 élu.e.s)
- 1 réunion plénière puis travail en petit groupes et via les Pads
- Création d'une ébauche de Règlement Intérieur
- Mise en valeur des articles à valider en priorité

Le Règlement Intérieur (RI) actuel sert de référence sur les procédures de fonctionnement de l'association. C'est un document évolutif et amendable via la commission RI et chaque article qui le compose devra être validé par l'AG.

➔ Plus il y aura de participation à sa création, plus le règlement sera représentatif du groupe.

## **Deuxième partie : Bilan des projets affiliés**

### **1. Le pôle culturel**

- Plusieurs projets en cours de constitution : Bibliothèque et Fanzine,
- D'autres sont encore au stade de projets : Une médiathèque, un pôle imprimerie, une université populaire [lieu d'échange, de partage de connaissances et d'étude]).
  - **Le Fanzine : La Canne Hard**
    - Un journal amateur.
    - Constitué de 30 à 60 pages de format A5.
    - Première publication à la fin du mois de juin 2018, idéalement.
    - Thème du numéro : S'ENTRECHOQUER.
    - Projet de plusieurs publications dans l'année
    - Groupe d'édition : Sept personnes
    - Diffusion à prix libre, indication du prix de revient.

### ○ **La Bibliothèque :**

- Environ 400 ouvrages
- Deux lieux qui ont chacun leur fonctionnement propre.
  - A Langeac, les livres à consulter sur place.
  - A Aurouze, les livres à emporter avec soi à la condition d'être adhérent.e.s.
- Il a été envisagé un projet de bibliothèque itinérante

## **2. Le pôle manuel : L'Atelier Royal Cambouis ( A.R.C.)**

Regroupement de plusieurs projets à vocation manuelle. Actuellement, une outillthèque et un atelier polyvalent. En projet, un atelier bois.

Une seule association collégiale où chaque projet a son indépendance financière et de fonctionnement.

### ○ **L'outillthèque :**

- Acquérir, rassembler et collectiviser de l'outillage varié et spécifique
- Location aux adhérents
- Conditions envisagées : Fournir un chèque de caution ainsi qu'une responsabilité civile.

### ○ **L'atelier polyvalent :**

- Un lieu adapté et équipé pour le bricolage, la mécanique et la soudure.
- Accessible aux adhérent.e.s
- Accès à des formations à la sécurité et à l'usage des lieux.
- Plusieurs postes de travail utilisables au même moment afin de développer l'échange et l'entraide.

A.R.C. emménage un bâtiment provisoire au lieudit Flaghac, sur la commune de St Georges d'Aurac. Des chantiers participatifs y sont organisés. Une dalle percée d'une fosse pour la mécanique est en cour de conception.

## **3. La ludothèque : Pas d'triche, Patte d'oie**

Association dédiée au jeu sous toutes ses formes et à tous ses stades :

- Permettre la création et la diffusion de jeux
- Essayer différents supports : jeux en bois, en pierre et en métal, jeux de cartes ou de plateaux, jeux anciens ou libres de droits, jeux de rôles...

L'association est déclarée en préfecture. Elle comprend sept adhérent.e-s et un CA de quatre personnes élues en collégialité.

Un de ses buts est de développer une ludothèque au sein du lieu collectif d'activités que SPHERES tente de mettre en place.

## Troisième partie : Débat, retours divers

- Béatrice BISSIER fait part de son envie de développer un pôle autour du théâtre. Appel à énergies et à idées. Il est possible de contacter SPHERES qui transmettra le contact.
- Retour global (qui fait chaud au cœur) de félicitation du travail accompli !
- Questionnement autour du concret de l'achat d'un lieu :
  - ➔ Le projet en est à son tout début et si nous envisageons l'acquisition d'ici 2020, il reste encore beaucoup de choses à faire d'ici là !
- Un adhérent nous fait part de son projet de co-achat d'un lieu sur St Privas du Dragon, assez vaste pour accueillir plusieurs projets partagés.
  - ➔ Le lieu est vraiment adapté mais questionnement sur la coprésence d'un lieu d'activités et d'un lieu de vie.

Après une petite pause

-----

## Quatrième partie : Les missions du nouveau CA

Proposition de **vote à main levée** :

➔ Acceptée à l'unanimité

Rappel des mandats associés aux missions :

- **Mandat libre** : Laisse le CA libre de choisir la manière dont il veut de réaliser la mission convenue.
- **Mandat semi-directif** : Impose certaines contraintes au CA dans le déroulement de sa mission.
- **Mandat directif** : Impose un cadre dans le déroulement de la mission.

Une mission, si son mandat ne fait pas consensus ou si elle est amendée, devra être soumise au vote afin d'en définir une version définitive. Puis elle sera votée une deuxième fois pour être adoptée si le quorum requis n'est pas atteint la première fois.

### • Missions du premier mandat reportées sur le second CA :

Missions en cours :

- L'ouverture des comptes bancaires est en cours et devra-être poursuivie par le CA2
- Le travail sur l'ébauche du règlement intérieur devra être poursuivi

Missions devenues permanentes :

- La tenue du registre devient une mission permanente
- La commission communication devient permanente elle aussi

## Débuts du vote

- Présents : 19
- Procurations : 6
- Aucuns quorum requis
- Les votes sont pris aux deux tiers des 25 membres présents ou représentés.

### • Missions proposées :

#### 1. Vote du **quorum requis pour la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui devra valider le Règlement Intérieur**

- ◆ Proposition : Pas de quorum requis
  - **Adoptée à l'unanimité, 25 voix POUR**
- ◆ Mandat semi-directif
  - **Adoptée, 24 voix POUR, 1 abstention**

#### 2. Déterminer le **mandat de la commission de communication**

- ◆ Proposition du mandat : Libre
  - **Adoptée à l'unanimité, 25 voix POUR**

#### 3. **Augmentation de la capacité juridique et fiscale** de l'association :

- ◆ Lancement de la procédure pour devenir d'Intérêt Général. Mandat directif
  - **Adoptée à l'unanimité, 25 voix POUR**
- ◆ Dossier pour demande de rescrit mécénat. Mandat directif
  - **Adoptée à l'unanimité, 25 voix POUR**

#### 4. **Mise en place d'outils internes** :

- ◆ Mise en place de fiches techniques. Mandat libre
  - **Adoptée, 24 voix POUR, 1 abstention**
- ◆ Mise en place de consultations pour décisions mineures via Framavox. Mandat Semi-directif, la mission sera à préciser et à revoter à la prochaine AG
  - **Adoptée, 24 voix POUR, 1 abstention**

#### 5. **Recherche de financements** :

- ◆ Vote du mandat concernant la recherche active de financements via appels aux dons et mécénat. Deux propositions :
  - **Mandat Libre, Adoptée 20 voix POUR**
  - Mandat Semi-directif 4 voix POUR
    - 1 abstention

C'est donc un mandat libre qui est adopté

- ◆ Amendement. Aucune contrepartie ne devra être concédée au donateur
  - **Adoptée, 22 voix POUR**
    - 3 abstentions

6. Prise de **contact avec l'Assemblée des Communs** :

- ◆ Rentrer en contact avec le réseau des communs et expérimentation de leurs outils. Mandat Libre
  - **Adoptée à l'unanimité, 25 voix POUR**

• **Missions spontanées**

- ◆ Proposition de **réflexion sur une monnaie intérieur à SPHERES et ses affiliés** dans l'idée de compenser des services rendus. Mandat libre
  - **Adoptée, 22 voix POUR**
    - 3 abstentions
- ◆ **Créer du lien** entre les associations et personnes pouvant être intéressé.e.s par nos projets. Mandat libre
  - **Adoptée, 19 voix POUR**
    - 2 voix contre
    - 4 abstentions

Quelques débats et discussions ont surgis durant les présentations des missions :

- L'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour valider les statuts a été discutée et adoptée
- Quelques précisions concernant l'Intérêt Général et le Rescrit Mécénat ont été apportées
- Concernant les « décisions mineurs via Framavox » : nous avons tenté de définir le terme « décisions mineurs » mais comme le débat prenait du temps et trouvait son sens dans le Règlement Intérieur, nous avons ajourné la discussion.
- Courte présentation du réseau des communs par un adhérent :

**CINQUIEME PARTIE – Élection du nouveau Conseil d'Administration**

Six adhérent-e-s se sont proposées :

- Nicolas Zaradzki
- Nicolas Chaudoir
- Antoine Bissier
- Abigaël Leray
- Vivien Ranchet
- Cyril Libert

**Le CA est élu à l'unanimité par 25 voix POUR**

Fin 18h30